



FORMULAIRE DE DEMANDE – ANNEXE B ÉVÈNEMENT SPÉCIAL



1. INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT

Type d'évènement :	
Description de l'évènement :	
Lieu de l'évènement (<i>adresse, cadastre</i>) :	
L'évènement est prévu sur plusieurs jours : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Date(s) de l'évènement :	
Heure début :	Heure fin :
Nombre de participants prévus (<i>excluant le personnel et les bénévoles</i>) :	
Nombre des membres du personnel et des bénévoles :	

2. COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE L'ÉVÈNEMENT

Nom et prénom :	
Adresse :	
Ville :	
Province :	Code postal :
Téléphone résidence :	Cellulaire :
Courriel :	

3. COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE DU SITE DE L'ÉVÈNEMENT (cochez si identiques au responsable)

Nom et prénom :	
Adresse :	
Ville :	
Province :	Code postal :
Téléphone résidence :	Cellulaire :
Courriel :	

4. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS (JOINDRE UN PLAN DÉTAILLÉ)

Le plan doit inclure l'aménagement détaillé du site incluant l'emplacement de tous les bâtiments et installations du site, distance entre les bâtiments et installations, ainsi qu'une description de leur aménagement et utilité.

5. DESCRIPTION DES MESURES DE SÉCURITÉ PRÉVUES

6. DOCUMENT(S) ET INFORMATION(S) À SOUMETTRE

- Plan d'aménagement détaillé (*point 4*)
- Preuve d'assurance responsabilité
- Copie du certificat d'ignifugation (*si tentes et chapiteaux utilisés*)
- Lettre d'approbation du propriétaire du site (*si différent de l'organisateur*)

7. DÉCLARATION

Je déclare que les renseignements soumis à la présente demande sont exacts et complets et je m'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Je déclare également avoir pris connaissance du **Règlement 799 concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Damien** en vigueur. Enfin, je comprends que le présent formulaire ne constitue pas une autorisation, que les frais ne sont pas remboursables et que l'acceptation de la demande est conditionnelle à sa conformité aux lois et règlements en vigueur.

Signature :

Date :

IMPORTANT

- **PRÉVOIR UN DÉLAI MINIMAL DE 15 JOURS OUVRABLES AVANT L'ÉMISSION DE VOTRE AUTORISATION**
- **UNE DEMANDE INCOMPLÈTE, ERRONÉE OU NON CONFORME ENTRAÎNERA AUTOMATIQUEMENT DES DÉLAIS SUPPLÉMENTAIRES AU DÉLAI MINIMAL PRESCRIT**
- **VEUILLEZ AVISER LA MUNICIPALITÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS DE TOUS CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS AUX INFORMATIONS ET/OU DOCUMENTS SOUMIS DANS LA PRÉSENTE DEMANDE**

SECTION ACCUSÉ DE RÉCEPTION (RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ)

Demande reçue le :

Par :

SECTION PERMIS / AUTORISATION

Le permis/autorisation est émis conformément aux dispositions du *Règlement 799 concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Damien*.

Permis émis le :

Nom de l'autorité compétente :

Signature de l'autorité compétente :